

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Comité Syndical
Du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien.

Réunion du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois à 10h30

Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre 2023, le Comité Syndical, dûment reconvoqué, s'est réuni une seconde fois dans nos locaux, à Portiragnes, sous la présidence de Monsieur Gérard ABELLA, président du Syndicat.

Etaient présents ou représentés à cette réunion :

M. Gérard ABELLA, M. Yves MICHEL, M. Philippe FAURÉ.

Etaient Excusés à cette réunion :

M. Christophe MORGO, M. Vincent GAUDY, Mme Séverine SAUR, M. Sébastien FREY, M. Luc ZÉNON, M. Claude ALLINGRI, M. Fabrice SOLANS, M. Joël CARRIER, M. Jacques BOLINCHES, M. Alain CARALP, Mme Julie GARCIN-SAUDO, M. Gérard NAUDIN, M. Didier BRESSON, M. Bertrand GELLY, M. Robert GÉLY, M. Christophe THOMAS, Mme Laurence MABELLY, M. Philippe MARIN, M. Pierre MARHUENDA, M. Franck LERICHE, M. Cyril DUCRU, Mme Sophie NOGUÈS.

Assistaient également à la réunion :

Mme Véronique DUBOIS et Mme Géraldine ZECCHIN (SMETA).

Objet : Programme d'actions 2024

Monsieur le Président expose les faits suivants :

« Le programme opérationnel 2024 s'articule autour du suivi de la ressource, l'amélioration des connaissances, la préservation de la ressource, la gestion équilibrée de la ressource, l'évaluation des actions réalisées sur l'état de la ressource et enfin les actions de sensibilisation pour maintenir la dynamique engagée depuis de nombreuses années et plus que jamais utile dans le contexte du changement climatique qui s'affirme particulièrement ces dernières années.

Le suivi de la ressource

Tous les capteurs piézométriques ont été renouvelés en 2023. Les données sont télétransmises et intégrées à la base de données LYXEA qui bancarise toutes les informations sur les forages ainsi que les mesures réalisées au fil du temps.

En 2024, le déploiement de la télétransmission des index des compteurs de forages va permettre d'enrichir la base de données et de fiabiliser le comptage des plus gros prélèvements effectués sur la nappe astienne. Premiers usagers ciblés : les campings dont la majorité a accepté de conventionner avec le SMETA pour l'installation du dispositif de communication sur leur équipement.

L'amélioration des connaissances

L'étude des relations entre la nappe alluviale de l'Hérault et la nappe astienne, en stand by pendant plusieurs mois en raison de la l'absence de précipitation qui ne permettait pas de constater de quelconques échanges entre les deux aquifères, va pourvoir se poursuivre après les pluies du mois d'octobre. Les 2 phases d'étude à venir concernent la qualification et la quantification des échanges. Le terme de l'étude est prévu en fin d'année.

Préservation de la ressource

Fin 2023, le plan de gestion des zones de vulnérabilité a été proposé à la validation de la CLE. Un programme d'action portant sur la période 2024-2026 est annexé à ce plan de gestion. Le SMETA, qui animera la mise en œuvre de ce programme, porte également un certain nombre d'actions dont en premier lieu l'inventaire aussi exhaustif que possible des points d'eau et la cartographie de la qualité de l'eau sur ces zones fragiles. En 2024, ces investigations concerneront uniquement la zone de Corneilhan.

La gestion équilibrée de la ressource

Les schémas directeurs d'alimentation en eau des EPCI compétents étant finalisés, le SMETA est en mesure d'élaborer un protocole de gestion de la nappe astienne en lien avec la mobilisation des ressources en eau complémentaires sollicitées au droit des villages autrefois alimentés à 100% par la nappe astienne. Ce travail est à engager en concertation avec les EPCI et EPTB concernés. L'objectif est de respecter les objectifs de chaque masse d'eau afin de garantir le bon état des ressources.

Autre chantier engagé depuis 2019 : la révision des autorisations de prélèvements par la DDTM. Le SMETA appuiera encore cette année les services déconcentrés de l'Etat dans cette procédure en s'appuyant sur sa connaissance du terrain. Il accompagnera également les usagers dans leurs échanges avec l'autorité administrative ainsi que dans la réalisation des économies d'eau éventuellement attendues.

Evaluation des actions réalisées ou mesures mises en place

En 2024, comme les années précédentes, le SMETA publiera plusieurs bilans permettant d'évaluer l'efficacité des actions conduites par le syndicat et autres maîtres d'ouvrage visant des objectifs communs.

En fin d'année, le SMETA devra établir le bilan du contrat de nappe 2020-2022 dont certaines actions seront encore en cours en 2024. Ce Bilan comprendra un volet technique et un volet financier. Il s'accompagnera d'un bilan du milieu (nappe astienne).

Sensibilisation/communication

Un nouveau plan de communication du SAGE a été adopté par la CLE en 2023. Ce plan a repris en partie les actions déjà inscrites au plan de communication antérieur mais non engagées, notamment les actions de sensibilisation de la clientèle des hôtels de plein air. De nouvelles opérations de sensibilisation ont été programmées pour assurer la promotion du plan de gestion des zones de vulnérabilité ainsi que de nouveaux supports de sensibilisation pour les propriétaires des parcelles situées sur ces zones, classées en zones de sauvegarde. La pose, le long des routes départementales, de panneaux d'information indiquant la présence de ces zones de sauvegarde sera étudiée afin de matérialiser les périmètres à préserver pour l'alimentation en eau potable.

Par ailleurs, Les campings seront invités, en 2024, à développer davantage qu'en 2023, des animations de sensibilisation au sein de leur établissement. Le SMETA, les accompagnera. Des contacts ont été pris avec une école (ISCID) pour réaliser un film d'animation sur le thème des économies d'eau, film à projeter sur les écrans des campings (style spot publicitaire). »

REÇU EN PREFECTURE

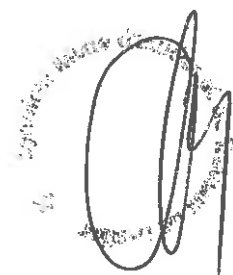
le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-253401855-20231219-DEL IB788-DE

Où l'exposé de Monsieur le Président et après délibération le Comité Syndical, **APPROUVE**, à l'unanimité, le programme d'actions 2024 tel que détaillé en séance.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a vertical line and a small flourish.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-253401855-20231219-DEL IB788-DE

Programme d'actions 2024 - SMETA

Thèmes	Actions	Program me concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
SUIVI DE LA RESSOURCE	Suivi et maintenance du réseau piézométrique	SAGE/PGRE	1	Travaux d'entretien - achat consommables et capteurs complémentaires (3)		Technicien	10 000 €	AE : 50% CD34 : 20% SMETA : 30%
	Suivi du réseau qualité	SAGE/PGRE	1	Hautes eaux	Basses eaux	Technicien	15 000 €	AE : 50 % SMETA : 50%
	Suivi des prélèvements	SAGE/PGRE	1	Enquête annuelle		Technicien / chargé de missions	En régie	SMETA : 100%
				Organisation de la transmission manuelle des données hebdomadaires des compteurs pour les usagers non conventionnés (P>5000m3/an) Gestion de la télétransmission des données de compteurs pour les usagers conventionnés		Technicien	1 000 €	SMETA : 100%
	Fourniture et installation de boîtiers communicants pour les prélèvements > 5000 m3/an	SAGE/PGRE contrat III	1	Conventionnement avec les usagers (P>5000 m3/an)/acquisition, pose et enrôlement des boîtiers sur la plateforme du SMETA Gestion de la plateforme IoT		Technicien/ Chargé de mission/Technicien GE	6 000 €	AE : 70% CD34 : 10 % SMETA : 20%

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
AMELIORATION DES CONNAISSANCES	Étude des relations nappe alluviale de l'Hérault/ nappe astienne	SAGE Contrat III	2	Phases 2 et 3 qualification et quantification des échanges		Chargé de mission	65 000 €	AE : 50% REGION : 20% CD34 : 8% SMETA : 11% SMBFH : 11%
	Déclaration des forages domestiques sur les territoires communaux - bancarisation des données	SAGE/PGRE	2	Accompagnement des services communaux dans la mise en œuvre du SAGE et de l'application de la règle R.4 - saisie des données dans Lyxea		Technicien	En régie	SMETA : 100%
PRESERVATION DE LA RESSOURCE	Travaux sur forages : Bouchage de 2 piézomètres	SAGE Contrat III	2	Travaux		Technicien	20 000 €	AE : 50% SMETA : 50%
	Mise en œuvre des plans de gestion sur les zones de sauvegarde	SAGE Contrat III	1	Validation du plan par la CLE et mise en œuvre		Animateur SAGE/PGRE	10 000 €	AE : 50% SMETA : 50%
				Annuaire des exploitations agricoles Recensement exhaustif des points d'eau sur la zone de vulnérabilité de Corneilhan Prélèvements et analyse de la qualité de l'eau sur la ZV de Corneilhan - cartographie (30 échantillons min)		Technicien - chargé de mission		
	Mise en compatibilité des SCoT et PLU avec le SAGE	SAGE (plan com.) contrat III	2	Mise en compatibilité des PLU de Corneilhan et de Villeneuve les B. avec le SAGE - Elaboration du guide du SAGE sur la base du travail réalisé avec ViesB et Corneilhan		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-2534 01855-20231219-DEL IB788-DE

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
GESTION EQUILIBREE DE LA RESSOURCE	Schéma de mobilisation des ressources sur le périmètre astien	SAGE/PGRE	1	Concertation EPCI/EPTB et collectivités sur l'intérêt de plan(s) de gestion de crise spécifique(s) - définition de scénarios d'alimentation en eau à partir de la nappe astienne en période normale et en période de crise. choix des scénarios optimisés- définition des protocoles de gestion multiressources (normal+crise).		Chargé de missions/animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Accompagnement des usagers vers la révision de leur autorisation de prélèvement	SAGE/PGRE	1	En coordination avec les représentants des catégories d'usagers : information des usagers, actualisation des situations, recueil des informations nécessaires à la révision des autorisations		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Accompagnement des usagers dans la réalisation des économies d'eau en lien avec leurs représentants	SAGE/PGRE	2	Autres usagers : Promotion des économies d'eau - validation des plans d'action	Campings : Promotion des économies d'eau Accompagnement des établissements dans la mise en œuvre de leur plan d'action Suivi de mise en œuvre Veille réglementaire	Chargé de missions	En régie	SMETA : 100%
				Technicien GE				
EVALUATION GOUVERNANCE	Évaluation mise en œuvre du SAGE/PGRE/Contrat III	SAGE/PGRE/contrat III	2	Suivi des Indicateurs/ validation tableau de bord du SAGE	Bilan annuel	Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100 %
	Bilan annuel de la ressource	SAGE/PGRE	1	Analyse, rédaction, diffusion		Chargé de mission	En régie	SMETA : 100%
	Bilan du contrat de nappe 2020-2022	SAGE/PGRE	2	Recueil des informations techiques et financières - rédaction du rapport		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Structuration gouvernance	SAGE	3	Conventionnement CLE/SMETA/représentants usagers/autres CLE..		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-253401855-20231219-DEL IB788-DE

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
SENSIBILISATION/ COMMUNICATION	Animation de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »	SAGE (plan com.) Contrat III	1	Réunion CA (labellisation/objectifs) Accompagnement communes et EPCI Newsletter	Accompagnement communes et EPCI Newsletter	Chargé de missions	2 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Animation en milieu scolaire	SAGE (plan com.) Contrat III	1	Organisation et suivi Année 2022/2023	Organisation et suivi Année 2023/2024	Technicien	19 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Gestion du site internet	SAGE (plan com.)	2	Mise à jour du site internet - gestion des actualités, de la newsletter et de l'espace privé		Animateur SAGE/PGRE - Chargé de missions	En régie	SMETA : 100%
	Création de supports d'information (fiches techniques, fiches SAGE, guide)	SAGE (plan com.)	2	Promotion du plan de gestion des ZV (plaque) Conception/réalisation d'un flyer à l'attention des jardiniers amateurs et propriétaires de puits/forages		Technicien/animateur SAGE/PGRE	4 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Sensibilisation des établissements d'hôtellerie de plein air et de leur clientèle	SAGE (plan com.)		Réflexion sur la pose de panneaux routiers Accompagnement des campings pour la mise en place des actions de sensibilisation de leur clientèle Création/publication d'un bulletin d'information mensuel		Technicien GE	En régie	SMETA : 100 %

* Priorité 1 : à réaliser, priorité 2 : pouvant être décalé, priorité 3 : pouvant être reporté